

# Un premier pas vers l'évaluation des politiques publiques ?

## Zoom sur un dispositif d'aide à l'insertion des étudiants



En ligne

Note n°1 – Février 2010 - Projet ÉLITE

### ÉDITORIAL

Suite au 1<sup>er</sup> appel à projet du Haut commissariat à la jeunesse (HCJ), l'université de Provence a demandé à l'ORM de réaliser l'évaluation du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants dont elle est porteuse.

L'ORM a donné une réponse favorable à cette requête pour différentes raisons : cette expérimentation offre une réelle opportunité aux acteurs impliqués de sceller des partenariats durables ; elle permet d'enrichir les analyses statistiques de l'insertion professionnelle des jeunes avec de nouveaux indicateurs ; de plus, elle participe à la construction de passerelles entre l'étude théorique des processus d'insertion et la réalité de terrain.

Le projet a été retenu en septembre 2009.

En décembre 2009, une convention est signée entre l'université de Provence, l'ORM et le HCJ. Elle prévoit que le porteur de projet et l'évaluateur produisent un rapport semestriel au cours des 3 années de financement de l'expérimentation.

Chaque rapport remis au Haut commissariat à la jeunesse par l'ORM donnera lieu à l'édition d'un bulletin.

Le premier rapport déposé auprès du HCJ fin janvier 2010 fait le point sur la mise en route de ce dispositif, les moyens mobilisés, les freins rencontrés etc. L'ORM profite de ce premier bulletin pour présenter les conditions dans lesquelles ce dispositif a vu le jour, l'expérimentation en question et les grands principes de l'évaluation.

O. Liaroutzos  
Directeur de l'ORM

Ce premier numéro présente l'évaluation d'une expérimentation locale menée grâce au fonds d'expérimentation pour la jeunesse par l'ORM depuis le dernier trimestre 2009.

### Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, bref historique

Créé par la loi généralisant le revenu de solidarité active (RSA) du 1<sup>er</sup> décembre 2008, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse vise à soutenir des « expérimentations sociales » qui permettent de préfigurer de nouvelles politiques publiques en garantissant que les sommes investies dans le programme se traduisent par des résultats mesurables sur le terrain.

Le 10 avril 2009, le Haut commissaire à la jeunesse, Martin Hirsch ouvrait la première session d'appels à projets du fonds d'expérimentation pour la jeunesse, dotée de 65 millions d'euros (sur un montant total de 150 millions destinés à financer plusieurs appels à projets) autour de quatre axes : réduire les sorties prématurées du système de formation initiale, améliorer la transition entre formation et emploi, prévenir les ruptures, soutenir les initiatives et les projets des jeunes. 165 projets ont été retenus (dont une quinzaine en PACA) sur plus de 500 candidatures déposées dans le cadre de ce premier appel à projet. La liste complète des projets par axe et programme a été rendue publique le 16 juillet 2009 (voir le site [www.lagenerationactive.fr](http://www.lagenerationactive.fr)).

Le projet ÉLITE (Expérimentation locale de l'insertion territorialisée des étudiants) porté par l'université de Provence « est l'un des projets soutenus dans le cadre de l'appel à projets pour des expérimentations en faveur de la jeunesse mis en œuvre par le haut commissaire à la jeunesse ».

### Une réponse de l'université à l'évolution de ses missions

La loi de 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (dite loi LRU), communément appelée loi d'autonomie des universités, attribue une nouvelle mission aux universités en plus de la formation et de la recherche : **l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants**. Elle conduit les universités à se doter d'un bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et introduit la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants dans la mesure de la performance des établissements via la constitution d'indicateurs nationaux de l'insertion professionnelle. Elle prévoit qu'une partie de la dotation financière des établissements varie selon leur performance.

### Une réponse de l'université de Provence aux difficultés d'insertion de ses étudiants

Cette université pluridisciplinaire se compose de deux secteurs : les lettres et sciences humaines (15 000 étudiants) et les sciences et technologies (5 000 étudiants). Souhaitant répondre aux difficultés d'insertion professionnelle des étudiants sortants avec une licence ou une 1<sup>re</sup> année de master en lettres et sciences humaines (LSH), constatées par les enquêtes effectuées par l'Observatoire de la vie étudiante au niveau de l'université et plus généralement par le Céreq via ses enquêtes nationales « Génération », l'université s'est saisie de l'appel à projet lancé par le Haut commissaire à la jeunesse.

Observatoire régional des métiers

41, La Canebière – 13001 MARSEILLE

<http://www.orm-paca.org>



## 1. L'expérimentation ÉLITE

Elle s'inscrit dans l'axe 2 du premier appel à projet du Haut commissariat à la jeunesse :

### Améliorer la transition entre formation et emploi

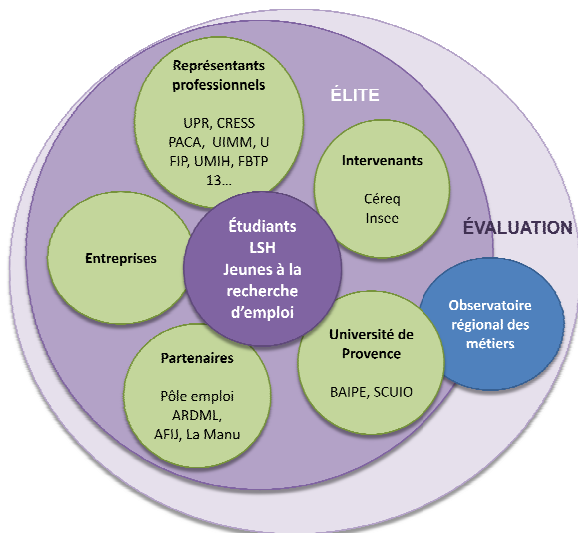
Et dans le programme 1 :

### Actions innovantes pour améliorer l'insertion professionnelle à l'université

Ce programme donne la possibilité aux universités de développer des partenariats avec les acteurs professionnels de l'insertion, avec des branches professionnelles et notamment les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés). Il incite à renforcer et mettre en cohérence la politique de stage à l'échelle de l'établissement et encourage le développement de formules innovantes d'alternance dans l'enseignement supérieur.

### Un partenariat inédit

Il constitue une concrétisation de la volonté politique de l'université de Provence d'associer les acteurs socio-économiques et institutionnels d'un territoire autour d'une action liée à l'insertion professionnelle de ses étudiants.



UPR : union patronale régionale  
CRESS PACA : chambre régionale de l'économie sociale et solidaire  
UIMM : union des industries et des métiers de la métallurgie  
UFIP : union française des industries pétrolières  
UMIH : union des métiers de l'industrie et de l'hôtellerie  
FBTP 13 : fédération du bâtiment et des travaux publics  
Céreq : centre d'études et de recherche sur les qualifications  
Insee : institut national de la statistique et des études économiques  
ARDML : association régionale des missions locales  
AFIJ : association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés  
La Manu : association favorisant les relations entreprises étudiants  
BAIPE : bureau d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants  
SCUJO : service commun universitaire d'information et d'orientation

## Un nouveau diplôme universitaire

Cette expérimentation s'est également concrétisée à travers la création d'un diplôme d'université (DU) d'insertion professionnelle ouvert aux étudiants et anciens étudiants des filières lettres et sciences humaines souhaitant accéder au marché du travail, diplômés de licence, inscrits en 3<sup>e</sup> année de licence, ayant validé un master 1, ou étant inscrits en 1<sup>re</sup> année de master.

Son objectif est de mettre en valeur les connaissances et compétences acquises durant la formation universitaire et d'améliorer la capacité des jeunes à accéder à un emploi et à l'occuper grâce à un volet de connaissances liées au monde du travail et à une mise en situation en entreprise susceptible de se concrétiser par le biais d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat de travail durable.

### Les différentes phases de l'expérimentation ÉLITE

1. Construction du projet personnel et professionnel
2. Acquisition des outils et techniques de recherche d'emploi
3. Connaissance de l'emploi et du travail
4. Connaissance de l'entreprise et de l'activité
5. Une période d'activité en entreprise
6. Faire le lien entre formation et période en entreprise

## 2. L'évaluation d'une politique d'aide à l'insertion par un OREF

Le cœur de métier des OREF est relatif à l'observation de la relation emploi-formation en région. C'est dans ce cadre que l'ORM s'est engagé dans l'évaluation de l'expérimentation ÉLITE qui offre une réelle opportunité à l'université, aux acteurs socio-économiques territoriaux et aux acteurs de l'insertion de nouer des partenariats inédits et durables. Ce travail permet par ailleurs à l'observatoire d'enrichir son expertise de suivi statistique des parcours d'insertion professionnelle des jeunes et de s'interroger sur de nouveaux indicateurs à retenir pour mesurer l'efficacité d'un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle. Finalement que considère-t-on comme une sortie positive de ce genre de dispositif ?

### Un dispositif en construction

Les objectifs principaux de l'évaluation sont stables : mesurer l'efficacité du dispositif, comprendre pourquoi l'évaluation aboutit à tel résultat,

évaluer le bon fonctionnement du partenariat qui s'est noué autour du dispositif.

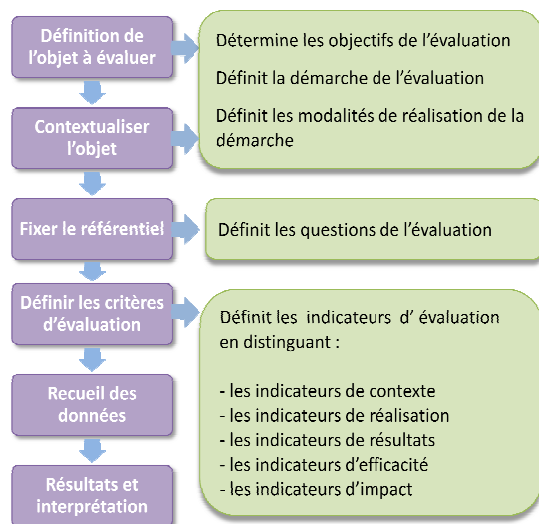
La nouveauté de l'expérimentation implique toutefois un aléa indépendant de la volonté des porteurs de projets et de l'évaluateur.

L'évaluation étant conduite dès le lancement de l'expérimentation, elle est dépendante du fait qu'elle porte sur un dispositif mouvant et en construction. Par conséquent, il sera difficile de conduire

l'évaluation en se référant uniquement aux objectifs initiaux de l'expérimentation. Il est en effet probable que la façon dont les jeunes vont s'approprier le dispositif contribue à faire évoluer une partie des objectifs qu'il poursuit.

Objectif 1 Phase 1	Critères d'évaluation	Indicateurs d'évaluation
Repérer, informer et mobiliser les étudiants éligibles	Caractéristiques du public éligible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Étudiants ou anciens étudiants</li> <li>- Filières LSH de l'université de Provence</li> <li>- 3<sup>e</sup> année de licence ou 1<sup>re</sup> année de master</li> <li>- Âgés de moins de 26 ans</li> </ul>
	Moyens d'information mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi ciblé d'un bulletin d'information à la fin du mois de juin avec les relevés de notes de L3.</li> <li>- Envoi d'une information par E-mail aux étudiants de licence 3 et master 1 de l'année 2008-2009 non réinscrits en 2009-2010.</li> <li>- Information auprès des étudiants via un stand dans le hall de l'université de Provence au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009-2010.</li> <li>- Information diffusée auprès des étudiants en amphithéâtre.</li> <li>- Information en ligne sur le site Internet de l'université de Provence.</li> <li>- Information permanente sur le site du BAIPE.</li> <li>- Information diffusée auprès des directeurs de composantes et de l'ensemble des enseignants de LSH.</li> <li>- Présentation du diplôme dans la revue de l'université.</li> <li>- Organisation de trois réunions d'information, en juillet, novembre 2009 et janvier 2010.</li> <li>- Information par le Pôle emploi et les missions locales auprès du public éligible qu'ils accueillent.</li> </ul>
	Les freins rencontrés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Temporalité de la phase d'information</li> <li>- Moyens humains et financiers</li> <li>- Accessibilité des coordonnées personnelles des jeunes</li> <li>- Freins internes</li> </ul>

### Quelques éléments méthodologiques



Le protocole d'évaluation a été élaboré en respectant les principes fondamentaux d'une démarche évaluative telle qu'elle est présentée dans le schéma ci-dessous. Il répond également au cahier des charges du HCJ qui fixe un cadre commun à l'évaluation de l'ensemble des expérimentations financées. L'évaluation est conduite en comparant de façon systématique la situation des jeunes engagés dans le dispositif ÉLITE (le groupe expérimental) à celle de jeunes de caractéristiques comparables non engagés (le groupe témoin).

### Une démarche quantitative et qualitative

En finançant un grand nombre d'expérimentations pendant trois ans, le Haut Commissariat à la Jeunesse s'est fixé pour objectif de généraliser les plus « efficaces ». Pour ce faire, il souhaite argumenter sa décision sur la base de données quantitatives scientifiquement indiscutables.

C'est pourquoi, le protocole d'évaluation propose de mobiliser une méthodologie quantitative pour analyser l'impact de l'expérimentation auprès des étudiants (en comparant la qualité de l'insertion des jeunes du groupe expérimental à celle du groupe témoin).

De façon tout à fait complémentaire, une méthodologie qualitative est également envisagée. Elle permet en effet d'apporter des pistes explicatives aux résultats mis en évidence par les données quantitatives : que cela marche ou non, pourquoi ?

Par ailleurs, elle apporte des éléments fins de compréhension sur la façon dont le partenariat s'est noué entre l'ensemble des acteurs mobilisés et permet d'assurer le suivi de leur implication dans l'expérimentation.

Le protocole va se dérouler tout au long des différentes phases du projet et va consister à interroger les étudiants du groupe expérimental au début et à la fin de chacune d'elles via des questionnaires.

- L'interrogation en début de phase va consister à faire le point sur leurs attentes et leurs besoins.

- L'interrogation en fin de phase consistant quant à elle à faire un bilan et à obtenir des éléments relatifs à la satisfaction des jeunes.

En parallèle, et à la fin de chacune des phases, les étudiants du groupe témoin seront interrogés sur des points identiques de façon à ce que l'on soit en mesure d'estimer l'apport de l'expérimentation. À la fin du dispositif, des entretiens seront réalisés auprès de jeunes du groupe expérimental de façon à recueillir des données riches au moment du bilan final.

À ceci s'ajoute la tenue d'un « carnet de bord » qui consiste à réaliser un suivi de l'expérimentation à partir de la participation à l'ensemble des réunions (instances décisionnelles et organisationnelles), et de quelques observations sur site.

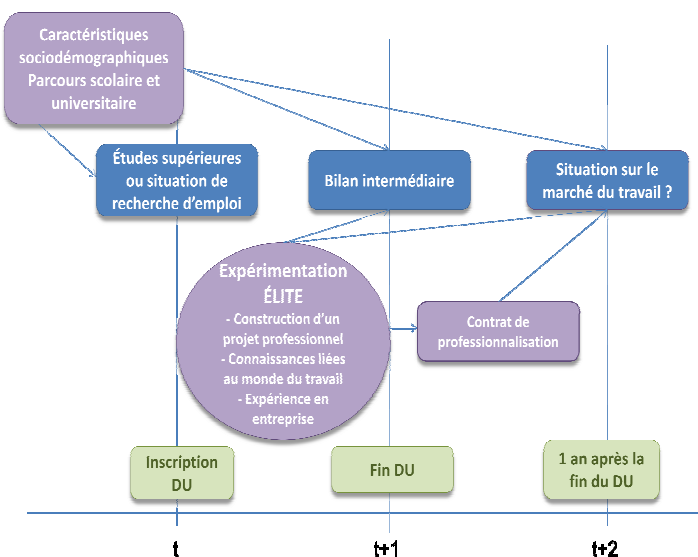
### Une évaluation participante

Le dispositif à évaluer étant une expérimentation inédite, il a semblé qu'une évaluation validante réalisée *a posteriori* pour mesurer les effets du dispositif n'était pas adaptée.

L'évaluation participante telle que nous la concevons se rapproche sensiblement du concept de recherche-action : il s'agit de mettre en œuvre une stratégie participative qui cherche à engager un processus de réflexion – action – réflexion chez les porteurs de projet afin de les encourager dans leurs initiatives pédagogiques et organisationnelles. Pour engager ce type d'évaluation, la démarche participative doit réunir un certain nombre de critères :

- si elle encourage les acteurs à identifier leurs problèmes eux-mêmes et à proposer des pistes d'évolution, l'évaluation participative se donne pour objectif d'apporter un regard extérieur et de dépasser le cadre du ressenti pour entrer dans celui de l'analytique ;
- l'évaluation participative n'agit pas « pour » mais « avec » les acteurs. Ses conclusions ne sont pas prescriptives mais doivent permettre d'orienter la réflexion ; l'évaluateur adhère pleinement au projet et partage avec ses promoteurs l'ambition de sa réussite. Mais il est dans une posture ambivalente. D'une part, il est tributaire de la réussite de l'expérimentation en raison de son mode de financement. D'autre part, il doit garder une posture indépendante et réaliser une évaluation objective. Cette posture permet de mobiliser des approches complémentaires et de réaliser une évaluation qui sort des schémas classiques.

Concrètement, l'évaluateur rencontre les porteurs de projet régulièrement au cours de « points ÉLITE » pendant lesquels ils échangent sur les avancées du dispositif, les difficultés rencontrées et les pistes envisagées pour y faire face. À la suite de chacune de ces rencontres, l'ORM produit une note qui prend acte de ces éléments et formule un certain nombre de propositions pour que des réajustements puissent être amorcés rapidement. Une fois tous les deux mois, ces notes sont synthétisées dans une « fiche d'interpellation » qui permet de suivre les différentes phases du montage du projet avec les réajustements opérés. Cette proximité dès le début entre évaluation et expérimentation permet par ailleurs d'éviter les résistances prévisibles à l'évaluation et même d'impliquer les acteurs dans l'évaluation.



### Une approche longitudinale

L'évaluation mobilise une approche longitudinale dans la mesure où elle est pensée comme un processus temporel d'observation accompagnant la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, l'objectif de ce dispositif innovant étant d'aider les étudiants de licence LSH à s'insérer dans la vie active, il est impossible de se prononcer sur son efficacité dès la fin de la participation des étudiants à l'expérimentation. L'insertion professionnelle étant un processus qui demande du temps, ce n'est qu'un an après la fin du dispositif que le protocole d'évaluation consistera à les interroger sur leur situation sur le marché du travail afin de mettre en évidence la valeur ajoutée du dispositif.

Réalisation  
**Séverine Landrier**  
[s.landrier@orm-paca.org](mailto:s.landrier@orm-paca.org)

*Dans la prochaine note*  
 À l'issue de la première année de fonctionnement de l'expérimentation : quel bilan ?  
 Quelles pistes d'amélioration ?